

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/07-382-1116 du 12/03/07

ORGANISATION DES EPREUVES DU DIPLOME D'ETUDES EN LANGUE FRANÇAISE EN MILIEU SCOLAIRE (NIVEAUX A1, A2 ET B1) - SESSION 2007

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'académies, Directeurs des services départementaux de l'Education nationale des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse

Mesdames et Messieurs les proviseurs de lycée et principaux de Collège de :

Lycée Diderot – Marseille - Lycée du Rempart – Marseille - Lycée Victor Hugo – Marseille - Lycée St Exupéry – Marseille - LP La Viste – Marseille - LP La Floride – Marseille - LP Camille Jullian – Marseille - Collège Henri Barnier – Marseille - Collège Anatole France – Marseille - Collège Edouard Manet – Marseille - Collège Pythéas – Marseille - Collège Edgar Quinet –Marseille - Collège Vallon des pins – Marseille - Collège du Vieux Port – Marseille - Collège La Carraire – Miramas - Collège J. Monod - Les Pennes Mirabeau - Collège Jacques Prévert – Marseille - Collège Belle de Mai – Marseille - Collège Paul Eluard – Port de Bouc - Collège Jean Brunet – Avignon - Collège Paul Giera – Avignon - Collège Joseph Roumanille – Avignon - Collège Paul Eluard – Bollène - Collège Alphonse Daudet – Carpentras - Collège François Raspail – Carpentras - Collège Henri Fabre – Carpentras - Collège Clovis Hugues – Cavaillon - Collège Paul Gauthier – Cavaillon - Collège Roquecoquille – Châteaurenard - Collège Jean Giono – Orange - Collège Mont-Sauvy – Orgon - Collège René Cassin – Tarascon - Collège Ste Cécile les Vignes

Affaire suivie par : Mme COSSU, Tel : 04 42 91 72 31 - Fax : 04 42 91 70 05

Le DELF est un diplôme délivré par le ministère de l'Education nationale pour certifier les compétences en français des ENAF.

1 - Calendrier, Définition et Nature des épreuves

A - épreuves collectives (compréhension écrite et orale et expression écrite)

- Calendrier :

Elles se dérouleront le mardi 15 mai 2007.

- DELF A1 : 9 h 30 - 10 h 50
- DELF A2 : 9 h 30 - 11 h 10
- DELF B1 : 9 h 30 - 11 h 45

- Organisation : (cf. annexe 1)

Les candidats issus des établissements centres d'examen passent les épreuves dans leur établissement, centre d'examen. Les autres élèves se rendent dans le centre d'examen dont ils dépendent

Aucun matériel candidat n'est autorisé.

Chaque salle sera équipée d'un lecteur CD audio en état de marche.

Les professeurs ayant la qualité de membres du jury feront passer les épreuves collectives. Ils seront convoqués par la DIEC dès 9 h 00.

Les élèves seront également convoqués à 9 h 00 car il ne sera admis aucun retard.

B - épreuve individuelle (production de l'oral)

- Calendrier

Elle se déroulera le jeudi 10 mai 2007 et le vendredi 11 mai 2007 dans les établissements respectifs des élèves sauf cas particuliers.

- certification A1 :
 - préparation : 10 minutes
 - interrogation : 5 minutes
 - évaluation : 5 minutes

- certification A2 :
 - préparation : 10 minutes
 - interrogation : 8 minutes
 - évaluation : 5 minutes

- certification B1 :
 - préparation : 10 minutes
 - interrogation : 15 minutes
 - évaluation : 5 minutes

On prévoit que chaque professeur pourra interroger 7 élèves par demi-journée (8 h 30 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30).

- Organisation : (cf annexe1).

Les candidats issus des établissements centres d'examen passent l'oral dans leur établissement ; les autres candidats se rendent dans le centre d'examen dont ils dépendent, le même que celui des épreuves collectives

Les professeurs examinateurs interrogateurs sont déplacés afin de ne pas corriger ni interroger leurs propres élèves. Ils assurent la correction des épreuves collectives sur site à l'issue des épreuves (le 15 mai 2007)

Ils assurent les interrogations orales dans le même centre d'examen.

Les examinateurs-interrogateurs sont désignés et convoqués par le rectorat (DIEC 201). Ils recevront de la présidente du jury au cours du stage de formation réservé aux examinateurs de l'épreuve, un dossier leur donnant les critères d'évaluation et les consignes de passation de l'épreuve.

2 - Procédure

- l'inscription des élèves se fera dans les établissements entre le 12 et le 23 mars 2007 à partir de la fiche (**cf annexe 2**).

- les établissements devront les renvoyer exclusivement par fax au rectorat au 04.42.91.70.05 (DIEC 201-239 à l'attention de Mme Cossu) avant le lundi 26 mars 2007.

Cette fiche doit être impérativement remplie par le professeur.

- le rectorat (DIEC 201) envoie aux établissements centre d'épreuves les sujets (papier et CD) et corrigés en nombre. Il est prévu 3 couleurs différentes pour les 3 sujets.

- Les copies EN et brouillon sont à prélever sur vos stocks prévus pour le Diplôme National du Brevet.

- L'identité des candidats sera vérifiée à l'aide du livret scolaire et /ou carnet de liaison dont ils devront se munir le jour des épreuves.

- Il faut prévoir trois salles distinctes pour les niveaux A1, A2 et B1 équipées chacune d'un lecteur de CD audio pour la compréhension orale collective.
- Les corrections des épreuves collectives se dérouleront le 15 mai 2007 après midi dans l'établissement à partir de 13 h 30 dans une salle prévue à cet effet.

Il est impératif que le professeur correcteur ne soit pas celui de l'élève.

- A l'issue des corrections, les copies seront remises à deux centres collecteurs : le collège Roumanille et le collège Quinet au plus tard le 16 mai 2007. Un chauffeur du rectorat passera récupérer les copies et les bordereaux de notation le 21 mai 2007 dans ces deux centres collecteurs.
- une réunion d'harmonisation est prévue le mercredi 23 mai 2007 après-midi au rectorat.
- A la fin de l'année scolaire, le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) adressera les diplômes au Rectorat afin d'assurer leur diffusion aux intéressés selon une procédure dont vous serez tenus informés par mes services.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

ANNEXE I

Centres d'épreuves et établissements rattachés

Centre d'épreuves	Accueille les élèves des établissements ci-dessous :	Date	Etablissements des professeurs correcteurs - interrogateurs
Collège Vallon des Pins Marseille (2 jurys)	Collège Vallon des pins Marseille Collège Barnier Marseille LP La Viste Marseille	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) Venant du lyc Victor Hugo, du clg Quinet et du lyc du Rempart
Collège Quinet Marseille (2 jurys)	Collège Quinet Marseille Lyc Victor Hugo Marseille Lycée Diderot Marseille Lycée St Exupéry Marseille	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) Venant du clg les Pennes Mirabeau, du clg Barnier, du clg Prévert, du clg Belle de Mai
Collège Anatole France Marseille (1 jury)	Collège Anatole France Marseille Lycée du rempart Marseille	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) Venant du clg du Vieux Port et du clg Vallon des Pins
Collège du Vieux Port Marseille (2 jurys)	Collège du Vieux Port Marseille Collège La Carraire Miramas Collège Paul Eluard Port de Bouc	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) Venant du clg P Eluard, du clg la Carraire, du LP La Viste et du clg Pythéas
Collège Pythéas Marseille (1 jury)	Collège Pythéas Marseille Collège Manet Marseille LP La Floride Marseille LP Camille Jullian Marseille	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) Venant du clg Vallon des pins et du clg Manet

Centre d'épreuves	Accueille les élèves des établissements ci-dessous :	Date	Etablissements des professeurs correcteurs - interrogateurs
Collège Paul Giéra Avignon (1 jury)	Collège P. Giéra Avignon Collège Rocquecoquille Chateaurenard Collège R. Cassin Tarascon	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) venant du Clg Roumanille et du Clg Brunet + renfort pour le 11 mai après midi Clg Ste Cecile des Vignes et Clg Mont Sauvy Orgon
Collège Roumanille Avignon (1 jury)	Collège Roumanille Avignon Collège Brunet Avignon Collège Mont Sauvy Orgon	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) venant du Clg Paul Giéra
Collège Alphonse Daudet Carpentras (1 jury)	Collège Alphonse Daudet Carpentras Collège JH Fabre Carpentras Collège F Raspail Carpentras	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) venant du Clg Paul Eluard
Collège Clovis Hugues Cavaillon (1 jury)	Collège Clovis Hugues Cavaillon Collège Paul Gauthier Cavaillon	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) venant du Clg Jean Giono
Collège Jean Giono Orange (1 jury)	Collège Jean Giono Orange Collège Paul Eluard Bollène	15 mai 2007 (coll - écrit) 10 mai 2007 11 mai 2007 (individuel - oral)	Professeurs correcteurs et interrogateurs (écrit + oral) venant du Clg Clovis Hugues du Clg Paul Gauthier

Rectorat
Division des examens
et concours

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU DELF SCOLAIRE
SESSION DE MAI 2007

Dossier suivi par
Françoise COSSU

Téléphone : 04 42 91 72 31

Fax : 04 42 91 70 05

Mel : francoise.arnal@ac-aix-
marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
Cedex1

(destinée aux ENAF qui suivent un enseignement de FLE dans une structure
adaptée : DAI, CLA ou autre)

* à remplir en MAJUSCULES par le PROFESSEUR DE L'ELEVE

*à renvoyer avant le : 26 mars 2007

*par fax à la DIEC (fax : 04.42.91.70.05), à l'attention de
Mme COSSU

Choix de l'Examen (1)

DELF A1	DELF A2	DELF B1
---------	---------	---------

Etablissement scolaire CLG / LP (1) _____

Date d'inscription dans l'établissement :/...../.....

Date d'arrivée en France :/...../.....

Genre du candidat (1) : MASCULIN FEMININ

NOM DU CANDIDAT: _____

Date de naissance du candidat :/...../.....

Ville de naissance du candidat : _____

Pays de naissance du candidat : _____

Nationalité du candidat : _____

Nom du père : _____

ADRESSE numéro et rue :

Code postal :

Ville :

L'ELEVE

Date et signature

LE PROFESSEUR DE FLE

Date et signature

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Date et signature

(1) rayer les mentions inutiles